

SAVOIR- FAIRE

C1 – S'INFORMER

- C1.1. Rechercher l'information
- C1.2. Décoder l'information
- C1.3. Sélectionner et traiter les informations
- C1.4. Identifier les besoins du client

C2 – ORGANISER

- C2.1. Choisir une solution adaptée
- C2.2. Gérer le poste de travail
- C2.3. Participer à la gestion des stocks

C3 – REALISER

- C3.1. Préparer le poste de travail, installer le client
- C3.2. Utiliser les différents produits
 - C3.2.1. Préparer les produits
 - C3.2.3. Appliquer les produits
 - C3.2.4. Rincer les produits (si nécessaire)
- C3.6. Mettre en œuvre les techniques d'hygiène professionnelle et assurer la maintenance préventive des équipements
- C3.7. Contrôler la qualité du travail effectué
- C3.8. Participer au suivi de la clientèle

SAVOIRS ASSOCIES

1. Notions de physique et de chimie appliquées à la connaissance des produits

- 1.1 Structure de la matière, réactions chimiques
- 1.2 Notion de pH
- 1.3 Notions d'oxydo-réduction

3.Principaux produits capillaires

- 3.2 Les produits d'hygiène capillaire : les shampooings * (voir module shampooing)
- 3.3 Les produits de soins capillaires
- 3.4 Les produits de modification de la forme (modification durable)

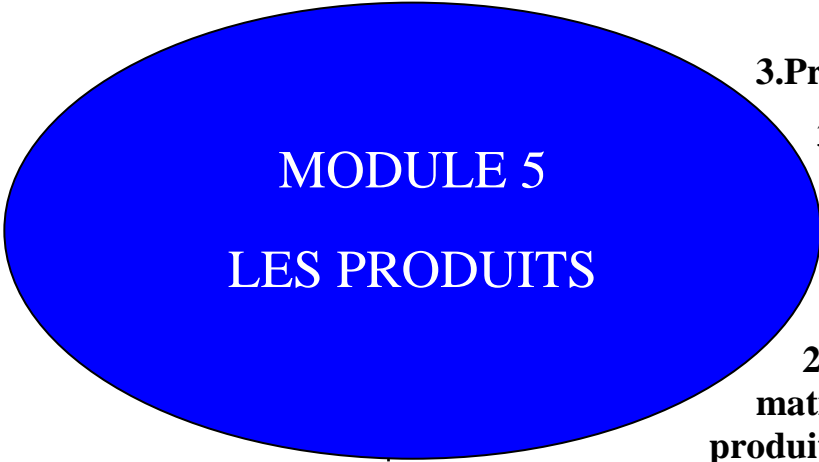
2. Caractéristiques des principales matières premières utilisées dans les produits capillaires

- 2.1. L'eau oxygénée (peroxyde d'hydrogène)
- 2.2. L'ammoniaque
- 2.3. L'acide thioglycolique.
- 2.4. Les tensioactifs
- 2.5. Produits d'adition

MICROBIOLOGIE ET HYGIENE APPLIQUEES

2. Hygiène en milieu professionnel

- 2.1. Risques liés à l'exercice de la profession :
 - 2.1.1 Risques chimiques



MODULE 5
LES PRODUITS

Les produits

Savoirs associés

1. Notions de physique et de chimie appliquées à la connaissance des produits

1.1. Structure de la matière, réactions chimiques.

- Liaisons

1.2 Notion de pH

- pH des principaux produits capillaires ;
- pH et cheveux
* (voir module shampoing)

1.3 Notions d'oxydo-réduction :

- Propriétés oxydantes et réductrices

Savoir faire

C1.1. RECHERCHER L'INFORMATION

RECENSER les différentes sources documentaires.
COLLECTER l'information.

C1.2. DÉCODER L'INFORMATION

LIRE ET INTERPRÉTER :

- Un étiquetage
-- Un document technique

C1.3. SÉLECTIONNER ET TRAITER LES INFORMATIONS

EXTRAIRE et classer les informations utiles
Sujet de recherche.
COMPARER les informations.
ÉLABORER un document professionnel .

C1.4. IDENTIFIER LES BESOINS DU CLIENT

OBSERVER :

- le cheveu ;
- la chevelure ;
- le cuir chevelu ;
- la morphologie ;
- la personnalité.

INTERROGER le client.

CONSULTER le fichier clients.

ENTREPRISE

C1.4. IDENTIFIER LES BESOINS DU CLIENT

LYCEE

C1.1. RECHERCHER L'INFORMATION

C1.2. DÉCODER L'INFORMATION

C1.3. SÉLECTIONNER ET TRAITER LES INFORMATIONS

1. Notions de physique et de

Les produits

Savoirs associés

3. Principaux produits capillaires

3.2 Les produits d'hygiène capillaire : les shampoings
* (voir module shampoing)

3.3 Les produits de soins capillaires
- Produits pré et / ou post permanente

3.4 Les produits de modification de la forme (modification durable)
- Produits de permanente

Savoir faire

C2.1. CHOISIR UNE SOLUTION ADAPTÉE

RÉPERTORIER les produits,

CHOISIR une solution adaptée (produits, chronologie des opérations).

C2.2. GÉRER LE POSTE DE TRAVAIL

ÉTABLIR un plan de travail pour un(e) technicien(ne).

PRÉVOIR l'organisation du poste de travail.

C2.3. PARTICIPER À LA GESTION DES STOCKS

METTRE à jour le fichier produits.

CONTRIBUER aux travaux d'inventaire.

ÉVALUER la consommation,

DÉCLENCHER le réassortiment.

ENTREPRISE

C2.1. CHOISIR UNE SOLUTION ADAPTÉE

C2.2. GÉRER LE POSTE DE TRAVAIL

C2.3. PARTICIPER À LA GESTION DES STOCKS

LYCEE

C2.1. CHOISIR UNE SOLUTION ADAPTÉE

3.2 Les produits d'hygiène capillaire : les shampoings

3.3 Les produits de soins capillaires

3.4 Les produits de modification de la forme (modification durable)

Les produits

Savoirs associés

2 Caractéristiques des principales matières premières utilisées dans les produits capillaires

2.1. L'eau oxygénée (peroxyde d'hydrogène)

2.2. L'ammoniaque

2.3. L'acide thioglycolique.

- Propriétés utilisées dans les produits capillaires

2.4. Les tensio -actifs

- Utilisation dans les produits capillaires

2.5. Produits d'adition :

- Excipients (dont eau pure)
- Conservateurs, matières par fumantes, colorantes, ...

- Polymères cationiques, agents cosmétiques

MICROBIOLOGIE ET HYGIENE APPLIQUEES

2. Hygiène en milieu professionnel

Savoir faire

C3.1. PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL, INSTALLER LE CLIENT

C3.2. UTILISER LES DIFFÉRENTS PRODUITS

C3.2.1. PRÉPARER LES PRODUITS

C3.2.3. APPLIQUER LES PRODUITS

C3.2.4. RINCER LES PRODUITS (si nécessaire)

C3.6. METTRE EN OEUVRE LES TECHNIQUES D'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

METTRE EN OEUVRE les

techniques d'hygiène relatives :

- aux personnes (client, technicien)

DE LA CLIENTÈLE

PARTICIPER à l'exploitation du fichier clients.

ENTREPRISE

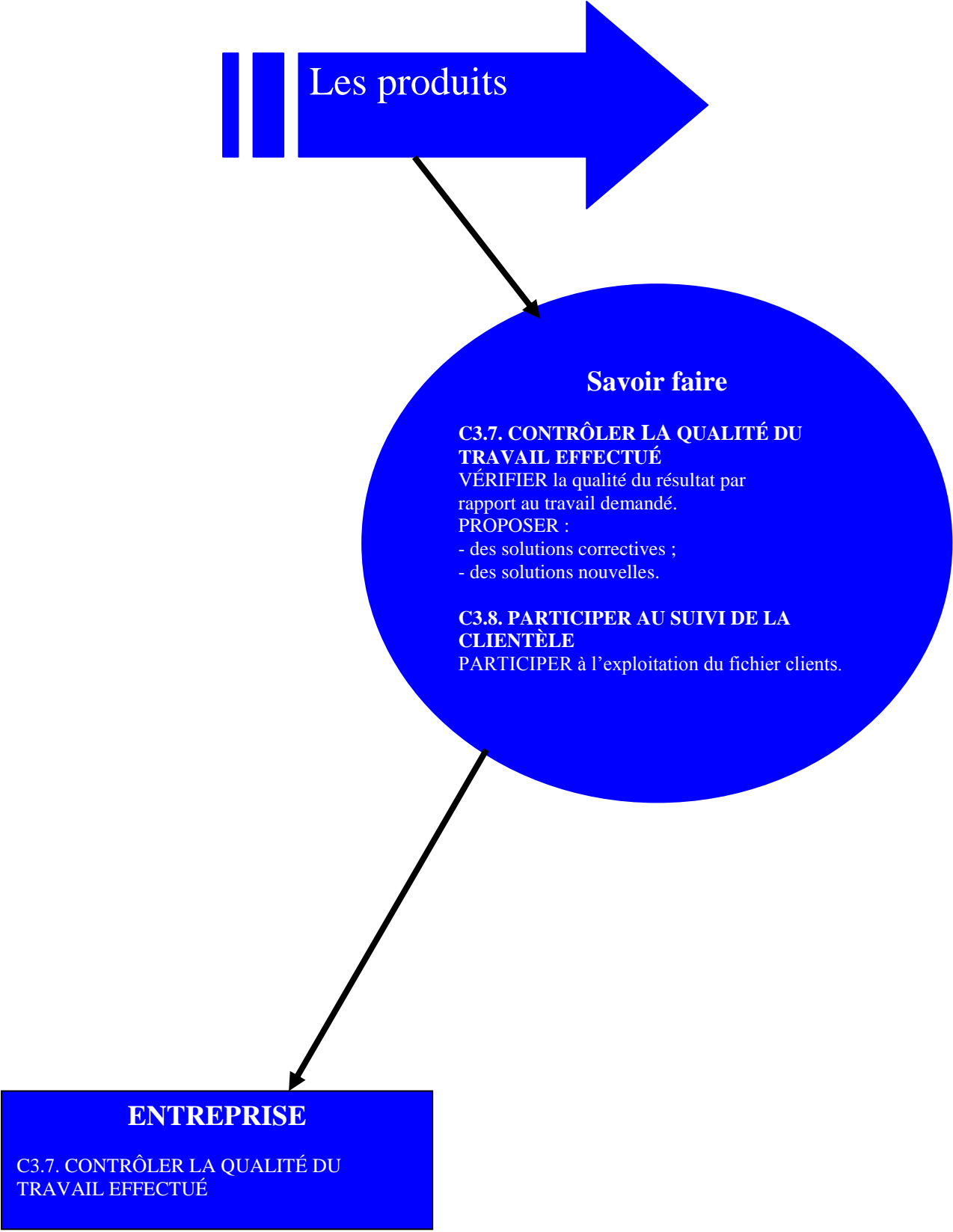
C3.1. préparer le poste de travail, installer le client
C3.2. utiliser les différents produits
C3.2.1. préparer les produits
C3.2.3. appliquer les produits
C3.2.4. rincer les produits (si nécessaire)
C3.6. mettre en oeuvre les techniques d'hygiène professionnelle

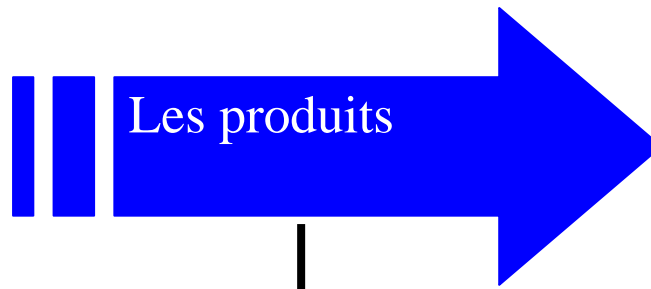
LYCEE

C3.2. utiliser les différents produits
C3.2.1. préparer les produits
C3.2.3. appliquer les produits
C3.2.4. rincer les produits (si nécessaire)

2 CARACTERISTIQUES DES PRINCIPALES MATIERES PREMIERES UTILISEES DANS LES PRODUITS CAPILLAIRES

2.1. l'eau oxygénée (peroxyde d'hydrogène)
2.2. l'ammoniaque
2.3. l'acide thioglycolique
2.4. les tensioactifs
2.5. produits d'adition





EVALUATION :

C1.1. RECHERCHER L'INFORMATION

Indication pertinente des sources à consulter pour la recherche demandée.

C1.2. DÉCODER L'INFORMATION

Traduction explicite des différentes formes de langage (symbolique, graphique, schématique) contenues dans l'étiquetage, les documents techniques.

Explication :

- du fonctionnement ;
- de l'entretien, d'une fiche technique de constructeur.

Repérage des composés chimiques dont l'utilisation est réglementée.

C1.3. SÉLECTIONNER ET TRAITER LES INFORMATIONS

Présentation d'une synthèse d'informations pertinentes et exploitables.

Mise en parallèle des différentes informations recueillies.

Constitution d'un dossier.

Rédaction de fiches techniques d'utilisation de produits

C1.4. IDENTIFIER LES BESOINS DU CLIENT

Rédaction d'une fiche d'observation.

Identification des causes possibles des modifications observées.

Énoncé des souhaits et besoins du client avec prise en compte :

- des nouvelles informations ;
- des éléments déjà connus sur le client.

1.1. Structure de la matière, réactions

Énoncé des caractéristiques des liaisons.

1.2 Notion de pH

Repérage sur l'échelle des pH, de solutions acides, basiques, neutres

Indication du pH des principaux produits utilisés.

Conséquences d'un pH neutre, acide ou basique sur le cheveu.

1.3 Notions d'oxydo-réduction

Définition d'un réducteur, d'une réduction.

Indication d'exemples.



Les produits

EVALUATION :

C2.1. CHOISIR UNE SOLUTION ADAPTÉE

Présentation des produit et des techniques possibles pour répondre :

- aux besoins identifiés ;
- à la demande exprimée.

Description et justification de la solution choisie compte tenu de la demande, du besoin, des contraintes.

Estimation du temps de la réalisation.

Estimation quantitative des produits nécessaires.

C2.2. GÉRER LE POSTE DE TRAVAIL

Pertinence de l'évaluation du temps nécessaire aux différentes prestations.

Établissement de la liste des produits à préparer.

Proposition adaptée (efficacité, sécurité, confort) d'organisation du plan de travail.

C2.3. PARTICIPER À LA GESTION DES STOCKS

Mise à jour manuelle et/ou informatisée des fiches et des états de stocks.

Relevé qualitatif et quantitatif des produits, des fournitures, des accessoires.

Calcul de la consommation moyenne journalière et/ou hebdomadaire des produits courants, des fournitures (prestations de services, vente).

Contrôle du stock de sécurité et établissement, si nécessaire, d'une prévision judicieuse de commande.

C3.1. PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL, INSTALLER LE CLIENT

Disposition ordonnée et rationnelle des produits,

Installation adaptée et confortable du client.

Protection adaptée et efficace du client (vêtements, peau).

Respect des règles :

- d'hygiène ;
- de sécurité ;
- d'ergonomie.

3.3 Les produits de soins capillaires

Enoncé des différents produits.

Enoncé et justification des modalités d'utilisation et des précautions d'emploi.

3.4 Les produits de modification de la forme (modification durable)

Indication de la réglementation relative à l'utilisation de ces produits (produits à usage général et produits à usage professionnel) :

- Indication de l'utilisation exclusive de certains produits par les coiffeurs
- Enoncé des caractéristiques réglementaires de ces produits
- Indication des conditions d'utilisation et des précautions à prendre



Les produits

EVALUATION :

C3.2. UTILISER LES DIFFÉRENTS PRODUITS

Respect du protocole de préparation ou des directives données :

- dosage correct des produits ;
- ordre chronologique des opérations de mélange ;
- rapidité de la préparation au moment opportun.

Préparation de la quantité juste nécessaire.

Respect des règles :

- d'hygiène ;
- de sécurité.

Respect du protocole.

Préparation de la chevelure adaptée aux produits à appliquer (peignée, brossée, humidifiée, lavée, enroulée).

Respect de la température de l'eau et des produits pendant toute la durée des opérations. Répartition régulière des produits.

Quantité adaptée de produits.

Qualité du geste (précision, rythme, durée).

Imprégnation correcte de la totalité de la chevelure par friction, massage, humectation

Respect des zones d'application.

Respect de l'ordre chronologique des opérations d'application.

Propreté de l'exécution.

Respect du temps de pose et contrôle de l'évolution de l'action du produit.

Respect des règles :

- d'hygiène ;
- d'économie ;
- de sécurité ;
- d'ergonomie.

Vérification systématique de la température de l'eau.

Qualité des gestes permettant :

- une émulsion correcte ;
- une bonne circulation de l'eau et un bon mouillage.

Élimination totale des produits sur l'ensemble de la chevelure.

Contrôle de la qualité du rinçage (visuel, tactile).

Efficacité des gestes permettant un bon essorage de la chevelure.

Qualité du démêlage (régularité et bonne présentation de la chevelure).

Respect des règles :

- d'hygiène ;
- de sécurité ;
- d'ergonomie.

EVALUATION :

C3.6. METTRE EN OEUVRE LES TECHNIQUES D'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

Nettoyage et désinfection (mains,).

Utilisation rationnelle des moyens de protection pour le client, le technicien,
Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

2 Caractéristiques des principales matières premières utilisées dans les produits capillaires

2.1. L'eau oxygénée (peroxyde d'hydrogène)

Enoncé des principaux oxydants utilisés

Enoncé des propriétés utilisées.

Indication et justification des utilisations.

Indication des précautions à prendre lors de son utilisation.

2.2. L'ammoniaque

Indication des principaux produits contenant de l'ammoniaque

Enoncé des propriétés utilisées.

Indication et justification de ses utilisations.

Indication des précautions à prendre lors de son utilisation.

2.3. L'acide thioglycolique.

Indication des principaux produits contenant de l'acide thioglycolique

Enoncé des propriétés utilisées.

Indication et justification de ses utilisations.

Indication des précautions à prendre lors de son utilisation.

2.4. Les tensioactifs - 2 .5. Produits d'adition

Justification de leurs utilisations dans les produits capillaires.

Indication de leur(s) rôle(s).

MICROBIOLOGIE ET HYGIENE APPLIQUEES

2. Hygiène en milieu professionnel

2.1. Risques liés à l'exercice de la profession :

2.1.1 Risques chimiques

Enoncé des caractéristiques communes aux différents microorganismes

Explication du mode d'action des produits

EVALUATION :

C3.7. CONTRÔLER LA QUALITÉ DU TRAVAIL EFFECTUÉ

Indication des critères de qualité pour les activités de sa compétence.

Indication éventuelle des écarts (temps passé, résultat, satisfaction du client, aspect esthétique) entre la qualité du résultat obtenu et le travail demandé.

Auto-évaluation globale du travail effectué.

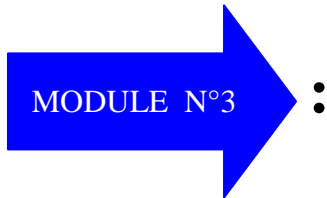
Détermination des causes possibles des écarts.

Proposition de correction immédiate.

Proposition d'amélioration :

- de techniques ;

- d'organisation du travail



PRODUITS

FICHE D'EVALUATION

OBJECTIF : être capable de rechercher et sélectionner les informations

CONDITIONS : 1° A l'aide du décret de la loi du 17 Mars 1949 ci-joint, extraire les informations les plus importantes et les reporter ci-dessous.

-
-
-
-
-
-

2° Relier à l'aide d'une flèche la force correspondante à la nature des cheveux

TRES FORT

FORT

MOYEN

FAIBLE

CHEVEUX
COLORES ET
SENSIBILISES

CHEVEUX
COLORES

CHEVEUX
NATURELS ,
GROS

CHEVEUX
NATURELS

Décret du 16 avril 1968

SECTION IV

Produits capillaires, d'hygiène corporelle et de beauté.

Article R. 5212.

Conformément aux dispositions de l'article R. 5149 (dernier alinéa) du présent code, sont soumis aux seules dispositions de la présente section les produits capillaires, d'hygiène corporelle et de beauté renfermant des substances vénéneuses et définis aux articles ci-après.

§ .1. — Produits pour friser, défriser ou onduler les cheveux

Article R. 5213.

Sont seuls autorisés à utiliser pour friser, défriser ou onduler les cheveux ou à détenir en vue d'un tel usage les produits renfermant de l'acide thioglycolique ou ses sels les coiffeurs titulaires de la carte professionnelle instituée par le décret n° 47-476 du 18 mars 1947, pris en exécution de la loi du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur.

La délivrance directe de ces produits à des utilisateurs autres que les coiffeurs visés à l'alinéa précédent est interdite.

Article R. 5214.

Les produits visés à l'article R. 5213 ne peuvent être fabriqués et utilisés à une concentration pondérale supérieure à huit pour cent en acide thioglycolique.

Ces produits doivent être livrés avec les quantités correspondantes de substances destinées à arrêter, par oxydation, l'action de l'acide thioglycolique et de ses sels.

L'inactivation des solutions d'acide thioglycolique ou de ses sels doit être faite aussitôt que l'effet recherché est obtenu. La composition et le mode d'emploi des substances d'inactivation doivent être indiqués sur le récipient et l'emballage.

Les récipients qui contiennent les produits visés à l'article R. 5213 et les emballages qui les renferment doivent être munis d'étiquettes indiquant :

La dénomination générique de vente du produit ;

La concentration pondérale en acide thioglycolique ;

Le poids net de produit contenu dans le récipient

Le nom et l'adresse du fabricant, ainsi que, le cas échéant, ceux du distributeur français d'un produit importé.

Les récipients contenant lesdits produits doivent en outre comporter une étiquette de couleur rouge sur laquelle sont inscrits, en caractères très apparents, le nom chimique de la substance utilisée et la mention suivante

« Ce produit ne peut être utilisé que par les coiffeurs et uniquement pour friser, défriser ou onduler les cheveux. Tout autre emploi est dangereux ».

Article R. 5215.

Les locaux dans lesquels sont utilisés ces produits et leurs produits d'inactivation doivent pouvoir être aérés facilement.

Les utilisateurs sont tenus de déclarer au directeur départemental de l'action sanitaire et sociale, dès qu'ils en ont connaissance, les accidents survenus à la suite de l'emploi de ces produits.

Article R. 5216.

Il est interdit d'utiliser les composés du mercure, sous quelque forme que ce soit, en vue de friser, défriser ou onduler les cheveux.

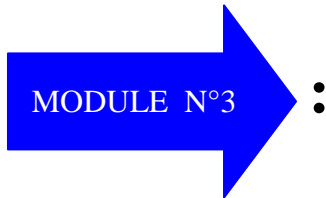
PERFORMANCES : A remplir en 30 minutes
 Travail à faire individuellement
 Soigner l'écriture

CRITERES : Analyser correctement le document
 Sélectionner les points important du décret
 Respecter le temps

EVALUATION : Formative Sommative

NB : A : acquis ; ECA : en cours d'acquisition. NA : non acquis

CRITERES D'EVALUATION	BAREME	Date d'évaluation				A	ECA	NA
• Pertinence de l'analyse	2pts							
• Sélection exacte des points importants	2pts							
• Réponse conforme à la demande	4pts							
• Respect du temps	2pts							
Total sur 10 points	/ 10pts							



PRODUITS

FICHE D'EVALUATION

OBJECTIF : être capable de rechercher et sélectionner les informations

CONDITIONS : 1° A l'aide du décret de la loi du 17 Mars 1949 ci-joint, extraire les informations les plus importantes et les reporter ci-dessous.

- L'usage des produits à base d'acide thioglycolique est exclusivement réservé aux coiffeurs titulaire de la carte professionnelle
- La concentration en acide « thio » ne doit pas excéder 11%
- Le pH doit être inférieur à 10
- L'emballage doit porter une étiquette rouge
- La neutralisation est obligatoire
- Les lieux d'utilisation doivent être aérés
- Tout accident doit être déclaré au service départemental de la santé

2° Relier à l'aide d'une flèche la force correspondante à la nature des cheveux

